

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

AMENDEMENT

N ° SPE1716

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Traver, rapporteur thématique M. Castaner, rapporteur thématique M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Robiliard, rapporteur thématique M. Savary, rapporteur thématique M. Tourret, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique et Mme Valter, rapporteure thématique

ARTICLE 82

A l'alinéa 5, substituer aux mots: "sur le fondement" les mots: "en application".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.